

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AQUITAINE

Bordeaux, le 15 novembre 2005

Monsieur Henri DEMANGE

Président de la Commission Particulière du Débat public Espace Multiburo 31689 TOULOUSE CEDEX 6

Objet: Projet de ligne ferroviaire

à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public décidé par le Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire (C.I.A.D.T.) du 18 décembre 2003, les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine souhaitent faire part de leur avis sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) reliant Bordeaux à Toulouse.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine tiennent à réaffirmer, en premier lieu, l'importance de la réalisation de la Ligne nouvelle à Grande Vitesse « Sud Europe Atlantique » qui permettra de mieux positionner l'Aquitaine au sein des grands courants d'échanges européens et internationaux. Cette infrastructure fera partie intégrante d'un grand axe qui reliera, par la Façade Atlantique, les régions du Nord de l'Europe aux régions de la Péninsule Ibérique, et à plus long terme au Maghreb.

La LGV « Sud Europe Atlantique », de Tours à Bordeaux, doit être complétée par le développement de liaisons à la fois :

- vers le sud de l'Europe : la LGV permettra un développement des échanges et une ouverture encore plus grande des régions vers la Péninsule Ibérique ;
- vers l'Arc Méditerranéen : la réalisation de la LGV « Sud Europe Atlantique », complétée par les TGV Midi-Pyrénées et Grand Sud, permettra l'ouverture de l'Aquitaine via Midi-Pyrénées, vers l'Arc Méditerranéen et au delà vers l'Italie et l'Espagne du nord-est;

• vers le nord et l'est de l'Europe : grâce à une interconnexion au barreau sud des TGV en Ile de France, la LGV « Sud Europe Atlantique » permettra un accès rapide et direct au réseau européen à grande vitesse, c'est-à-dire à l'ensemble du nord et de l'est de la France : Grande-Bretagne, Benelux, Allemagne, Pays-Bas, Suisse ...

Les C.C.I. d'Aquitaine, au nom des 100 000 chefs d'entreprise qu'elles représentent, ont publiquement pris position depuis 2002, pour la réalisation d'une ligne reliant Bordeaux à la Frontière espagnole et sa connexion avec " l'Y " basque Vitoria - Saint-Sébastien - Bilbao. Elles estiment que le prolongement vers la Péninsule Ibérique est une urgence et une priorité dans la mesure où l'Aquitaine doit faire face à une saturation chronique (7 600 camions aujourd'hui, une prévision de 15 000 camions en 2010) sur l'axe routier nord-sud, de l'agglomération bordelaise à la conurbation basque.

La nouvelle liaison ferroviaire de Bordeaux à la frontière espagnole viendra ainsi désengorger la ligne actuelle et permettre une meilleure répartition modale des flux sur cet axe.

Le Gouvernement espagnol a décidé la réalisation du « Y » basque à l'horizon 2013. Ceci exige l'accélération des prises de décision pour le prolongement de la LGV jusqu'à la frontière espagnole. L'intérêt économique de ce prolongement est majeur. La liaison ferroviaire de Bordeaux à la frontière espagnole, reliera l'Aquitaine à la Péninsule Ibérique qui représente un marché de 50 millions d'habitants et dont le dynamisme se traduit notamment par un grand programme de constructions de nouvelles infrastructures.

Les échanges économiques se font essentiellement selon un axe nord-sud. De fait, la géographie impose à l'Europe de passer par l'Aquitaine et les statistiques le montrent : l'Espagne est le 2^e client de la France et son 3^e fournisseur.

La liaison ferroviaire Bordeaux - Agen - Toulouse (environ 200 kms de lignes ferroviaires à grande vitesse à 2 voies dédiées aux TGV) répond à des enjeux nationaux et méditerranéens.

Cette liaison permettra:

- de participer au développement de l'axe transversal « Grand Sud » entre l'Atlantique et la Méditerranée,
- d'assurer une part croissante des déplacements de voyageurs par le mode ferroviaire,
- de développer les relations entre les 2 métropoles régionales Bordeaux et Toulouse (liaison Toulouse/Bordeaux en une heure),
- de favoriser une meilleure desserte des pôles économiques principaux (ex: le pôle de compétitivité « Aéronautique, Espace, et Systèmes Embarqués » pour lequel Bordeaux et Toulouse pourront renforcer leurs synergies et complémentarités),
- de développer des transports ferroviaires régionaux de voyageurs,
- de favoriser l'irrigation des territoires de la Vallée de la Garonne,
- une meilleure organisation et un accroissement des transports ferroviaires régionaux de voyageurs et de marchandises, en libérant la ligne actuelle.

Les C.C.I. d'Aquitaine sont favorables à l'option « sud » qui a l'intérêt d'offrir au sud de Bordeaux un tronçon commun jusqu'à Captieux puis une liaison LGV Bordeaux – Espagne et une autre, vers Toulouse via Agen.

L'ensemble de ces arguments conduit les C.C.I. d'Aquitaine à demander:

- la réalisation à la sortie sud de Bordeaux d'une section LGV commune vers Captieux aux lignes vers Mont-de-Marsan -Dax - Hendaye d'une part, et Agen - Toulouse d'autre part,
- la concomitance des procédures d'études et de consultation sur les deux projets de LGV vers l'Espagne et vers Toulouse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président de la Chambre de Le Président de la Chambre de

Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque

Commerce et d'Industrie de Bordeaux

Commerce et d'Industrie de Dordogne

Jean-Marie BERCKMANS

Laurent COURBU

Jean-Pierre CONTE

Commerce et d'Industrie

de Lot-et-Garonne

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes

Philippe SIMON

Le Président de la Chambre de Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

de Libourne

Yves RATEL

Jean-Alain MARIOTTI

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn

Le Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine

Michel BRAU

Jean-Marie BERCKMANS